

COMMUNE DE VOLMERANGE-les-MINES

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE EST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUILLET 2015

Date de la convocation :	Nombre de conseillers élus :
02/07/2015	19
Nombre de conseillers en fonction :	Nombre de conseillers présents :
19	14

PRESENTS:

LORENTZ Maurice, RECH Serge, CARDET Valérie, THILE Gilbert, VOINÇON Karine, BERTOLOTTI-CAVALLINI Emeline, COLLET Anne, CONGIU-SIMONCELLI Elisabeth, FAPPANI Roger, FERRARESE Marc, GALLINA Gabrielle, SIEDLEWSKI Marc, SZUREK Michel, THIL Cathy.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: KOELICH Mariette, LALMAND Laurence, PIVETTA Giani, TRONET Vincent, VACCARO Jean-Marc.

PROCURATION:

PIVETTA Giani à LORENTZ Maurice TRONET Vincent à SZUREK Michel

50-2015. OBJET: Modification des tarifs applicables aux cimetières communaux et au dépositoire

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il s'agit de modifier les tarifs applicables aux cimetières et au dépositoire de la façon suivante :

Location du dépositoire	25 þ/jour
Occupation du caveau provisoire	21 þ/jou
Concessions pour 15 ans Tombe 1m x 2,20m Tombe 2m x 2,20m Tombe cinéraire	102 þ 204 þ 63 þ
Concessions pour 30 ans Tombe 1m x 2,20m Tombe 2m x 2,20m Tombe cinéraire	204 þ 408 þ 126 þ
Concessions pour 50 ans Tombe 1m x 2,20m Tombe 2m x 2,20m Tombe cinéraire	342 þ 681 þ 210 þ

Concession pour une case du columbarium pour 30 ans 1500 þ Concession pour une case du columbarium pour 15 ans 801 þ

Fourniture et gravure des plaques pour le jardin du souvenir : 51 þ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Fixe les tarifs applicables aux cimetières communaux et au dépositoire tels que mentionnés ci-dessus

Fait et délibéré à Volmerange les Mines, les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Maurice LORENTZ

Date de publication : 17/07/2015 Transmis au contrôle de légalité le 17/07/2015